



CIRCULAIRE N° 23 18 /MFB/DGD du 18 SEPT 2024

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Volumes de produits dérivés du cacao soumis au régime exceptionnel d'exportation.

Réf : Courrier n° 9441/MFB/CAB-1-CT-SS/mda du 05/09/2024.

Conformément aux dispositions de la correspondance de Monsieur le Ministre des Finances et du Budget visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer, à l'ensemble du service et des usagers, l'état des ajustements de poids accordés, par unité de broyage de fèves de cacao, sur la période allant du 1^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024, communiqué par le Conseil Café-Cacao.

Ainsi, les quantités de produits devant faire l'objet de réajustements de poids, sur la base des taux de rendement réels validés sur ladite période, s'établissent à **10 773 929 Kg net** et sont réparties par opérateur conformément aux énonciations du tableau ci-après :

Transformateur	Rendement validé	Ratio Equivalent-fèves validé	FO1 validées selon taux théorique au 31/03/2024 (kg)	FO1 validées selon taux calculé au 31/03/2024 (kg)	Ecart de FO1 à compenser sur la période (formule à Taux Zéro en kg)
CARGILL COCOA	85,14 %	1,175	61 622 316	58 261 355	3 360 961
CCB	81,30 %	1,230	15 500 000	15 252 214	247 786
CEMOI CI	80,66 %	1,240	27 277 303	27 055 472	221 831
GCB COCOA CI	83,45 %	1,198	30 470 750	29 210 025	1 260 725
ICP	83,51 %	1,197	26 761 429	25 635 676	1 125 753
OCP	81,11 %	1,233	69 751 275	68 798 340	952 935
SACO	83,04 %	1,204	107 371 090	103 999 005	3 372 085
TRANSCAO CI	82,40 %	1,214	7 975 000	7 743 147	231 853
TOTAL	82,81 %	1,208	346 729 163	335 955 234	10 773 929

En application de la mesure visant à l'utilisation des taux de rendements réels par unité de broyage, ces volumes de produits dérivés du cacao à compenser sont admis au régime exceptionnel d'exportation, en exonération totale des taxes et redevances.

Par conséquent, les déclarations en détail d'exportation de ces volumes de produits dérivés devront être éditées avec le code additionnel « 71D ».

J'attache du prix au respect scrupuleux des dispositions de la présente et toutes difficultés d'application me seront signalées d'urgence.

Ampliations :

- MFB/Cab
- Conseil Café-Cacao
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- GEPEX
- OCOD
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre Cce & d'Industrie France-Côte d'Ivoire
- Chambre Cce & d'Industrie Britannique
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise
- PAA
- PASP
- Synd. des Trans. S/C BOLLORE
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douanes

Le Directeur
Général
Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National